



SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993 poste 3011 Fax : 450 454-7978
www.ville.saint-remi.qc.ca

Avis d'intention no. GG-01-2021

Fourniture et pose d'éclairage solaire au sol pour diverses pistes cyclables

Le présent avis d'intention ne constitue pas un appel d'offres en régime de concurrence, mais plutôt la publication de l'intention d'accorder un contrat de gré à gré au fournisseur identifié au présent avis d'intention dit « unique » en vertu de l'article 573.3 al.1 (2) de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19). Suite aux recherches et vérifications effectuées, le fournisseur « Équipements Halt inc. » serait le seul en mesure de répondre aux exigences spécifiées.

Dans ce contexte, la Ville de Saint-Rémi a l'obligation de vérifier qu'un seul fournisseur répond aux exigences techniques et qu'il n'existe pas de solution de rechange pouvant garantir la fourniture et pose d'éclairage solaire au sol pour diverses pistes cyclables 221 conformément aux besoins précis des utilisateurs. Le présent avis d'intention vise essentiellement à effectuer une revue du marché afin de s'acquitter convenablement de cette obligation.

Tout fournisseur jugeant être en mesure de satisfaire les exigences minimales identifiées dans le présent avis d'intention peut, au plus tard à la date de clôture du présent avis d'intention, faire part de son intérêt et démontrer sa capacité et son aptitude à fournir les produits demandés. La réponse écrite du fournisseur doit apporter suffisamment de renseignements, telles que les spécifications, les données techniques et autres informations nécessaires afin que toutes les exigences et performances soient respectées.

Au terme de l'avis d'intention, aucun contrat ne sera octroyé aux répondants par la Ville et la Ville ne pourra être tenue à aucune responsabilité envers les répondants. Les répondants n'ont droit à aucun dédommagement relativement aux frais encourus pour la préparation et la présentation de leurs réponses.

Les fournisseurs intéressés par cet avis d'intention peuvent obtenir les documents à compter du 22 janvier 2021, en s'adressant :

- ♣ Au Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO) sur le site internet à l'adresse suivante : www.seao.ca ou en communiquant avec leur service à la clientèle au 514 856-6600 pour la région de Montréal ou au 1 866-669-7326 pour la région extérieure, au coût établi par la grille des tarifs de SEAO; ou
- ♣ À la Ville de Saint-Rémi par courriel à l'adresse suivante : jtherrien@ville.saint-remi.qc.ca

Les réponses reçues avant la date de clôture du présent avis d'intention ne seront prises en considération qu'aux seules fins de déterminer s'il y a lieu ou non de recourir à un appel d'offres en régime de concurrence. Les fournisseurs peuvent se renseigner davantage en communiquant avec le représentant de la Ville identifié au présent avis d'intention. Si la Ville de Saint-Rémi juge qu'aucun autre fournisseur n'a réussi à faire la démonstration de sa capacité à fournir lesdits produits, elle se réserve le droit de maintenir sa décision initiale de confier ce contrat au fournisseur identifié au présent avis d'intention.

Chaque réponse doit être déposée à la Mairie située au 105, rue de la Mairie, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0, au plus tard à 10 h 00, le vendredi 12 février 2021, dans une enveloppe opaque, scellée et identifiée. La date limite pour le dépôt des plaintes est le vendredi 5 février 2021.

Donné à Saint-Rémi, le 22 janvier 2021

Julie Therrien,
Responsable à l'approvisionnement